



IBLCE®

*International Board of
Lactation Consultant Examiners*

Avis consultatif :

Évaluation, diagnostic et référence

Background

L'IBLCE® (International Board of Lactation Consultant Examiners® - *Comité International de Certification des Consultant(e)s en Lactation*) a reçu plusieurs demandes de renseignements concernant le diagnostic des maladies et des processus pathologiques, y compris, entre autres, l'ankyloglossie, la candidose, et la mammite. Comme le font de nombreux conseils de certification sur les questions importantes, l'IBLCE a décidé d'émettre un avis consultatif sur cette question. Le présent Avis consultatif vise à fournir des conseils aux IBCLC® (International Board Certified Lactation Consultants® - *Consultant(e)s en Lactation certifié(e)s par le Comité International*) sur la pratique professionnelle en matière de diagnostic de ces pathologies.

Documents d'aide à la pratique des IBCLC

Cadre de la pratique des IBCLC® (International Board Certified Lactation Consultants® - Consultant(e)s en Lactation certifié(e)s par le Comité International)

Les Consultant(e)s en Lactation certifié(e)s par le Comité International doivent agir dans les limites du *Cadre de la pratique des IBCLC*. Le *Cadre de la pratique des IBCLC* définit les activités dans lesquelles les IBCLC certifiés

peuvent s'engager en fonction de leur formation et des prérogatives accordées aux certifiés par l'organisation compétente pour leur certification. Agir dans les limites du *Cadre de la pratique des IBCLC* vise à protéger le public en garantissant que tous les IBCLC certifiés fournissent des soins de manière sécurisée, compétente, et factuelle. Le *Cadre de la pratique des IBCLC* est applicable dans tout pays ou établissement dans lequel des IBCLC certifiés pratiquent.

Le présent Avis consultatif porte sur les principes suivants du *Cadre de la pratique des IBCLC* :

Les IBCLC certifiés ont le devoir de fournir des services compétents aux mères et aux familles en :

- procédant à des examens complets de la mère, de l'enfant et de l'alimentation liés à la lactation ; et
- fournissant des informations factuelles concernant les thérapies complémentaires pendant l'allaitement et leur impact sur la production de lait d'une mère et sur son enfant.

Les IBCLC certifiés ont le devoir de rendre compte, à la fois de manière transparente et exhaustive, au médecin traitant de la mère et/ou du nourrisson, et au système de soins de santé, en :

- conservant toutes les informations pertinentes relatives aux soins fournis et, le cas échéant, en conservant les dossiers durant toute la durée légale telle que spécifiée par la loi applicable.

Les IBCLC certifiés ont le devoir de faire preuve de diligence raisonnable en :

- adressant, le cas échéant, les patients à d'autres fournisseurs de soins de santé ou, si nécessaires, en les dirigeant vers des centres de soins communautaires.

Pour plus d'informations, voir également les [Compétences cliniques pour la pratique des IBCLC \(International Board Certified Lactation Consultants - Consultant\(e\)s en Lactation certifié\(e\)s par le Comité International\)](#).

Définitions

Pratiquer la médecine signifie s'engager, avec ou sans rémunération, dans le diagnostic médical, la guérison, le traitement ou la chirurgie.

Un **diagnostic médical** est basé sur des antécédents médicaux et un examen physique, et peut inclure des tests supplémentaires qui conduisent ensuite à identifier une maladie ou un processus pathologique.

Le **traitement** peut inclure la prise en charge médicale, chirurgicale ou psychiatrique d'un patient.

Avis consultatif

Les déclarations ci-dessus, extraites des documents d'aide à la pratique des IBCLC, décrivent le processus d'évaluation, de documentation et de référence applicable aux IBCLC. Les IBCLC certifiés ne peuvent en aucun cas pratiquer la médecine, ni établir le diagnostic d'une maladie ou d'un processus pathologique, sans être par ailleurs agréés ou autorisés à effectuer de telles procédures. En revanche, les IBCLC certifiés : évaluent soigneusement, documentent leurs conclusions, et, le cas échéant, dirigent leurs clients vers des professionnels de santé appropriés afin qu'ils obtiennent un diagnostic médical et, éventuellement, un traitement.

L'addendum au présent Avis consultatif présenté ci-dessous fournit des scénarios pour mieux illustrer ces concepts relatifs à une maladie ou un processus pathologique.

Addendum à l'Avis consultatif

Les exemples suivants fournissent des conseils sur la formulation à adopter, laquelle pourra varier selon le milieu et le contexte culturel. N'hésitez pas à les appliquer à d'autres situations à mesure qu'elles se présentent. Les IBCLC étant également des professionnels de la santé agréés doivent respecter le cadre de leur pratique et les exemples ci-dessous peuvent ne pas s'appliquer. Les IBCLC doivent également respecter les politiques et les directives de leur employeur lorsqu'ils fournissent des informations et de l'aide.

Ces exemples ne représentent qu'une petite partie d'une conversation plus large entre l'IBCLC et une famille.

Pour encourager la collaboration et minimiser les problèmes de communication, il est recommandé de fournir aux parents une copie écrite de vos observations dans le cas où vous les adresseriez à un autre professionnel de santé.

Exemple 1

« Votre bébé a des taches blanches dans la bouche qui ne s'effacent pas. Ceci, ajouté aux symptômes que vous avez décrits de sensation de brûlure après l'alimentation, et à l'apparence de la peau autour de vos mamelons, indique qu'il pourrait que vous pourriez avoir une candidose. Je vous conseillerais d'en parler à votre médecin traitant pour un diagnostic plus approfondi. Voici un document contenant des conseils que certaines mères trouvent utiles. [Idéalement, ces conseils devraient provenir de sources fiables, fondées sur des données probantes, et appropriés et réalisables selon la culture et les coutumes locales]. Voici un formulaire de recommandation écrite que vous pourrez remettre à votre médecin traitant et qui décrit les symptômes que j'ai observés ».

Exemple 2

« Si vous avez de la fièvre, que vos seins présente des marques rouges, et

que vous ressentez des douleurs corporelles, comme si vous aviez la grippe, vous pourriez avoir une mammite. Seul votre médecin traitant pourra vous dire avec certitude si la mammite est la cause de ces symptômes ou si vous avez besoin de médicaments. Il est donc important que vous discutiez de vos symptômes avec votre médecin traitant. Voici une liste de conseils pour gérer votre inconfort en attendant votre rendez-vous avec votre médecin traitant. »

Exemple 3

« Après avoir examiné les mouvements de la bouche et de la langue de votre bébé pendant l'allaitement, il semblerait que votre bébé ait de la difficulté à effectuer des mouvements de la langue appropriés pour drainer adéquatement votre sein. Il est possible que la lenteur de sa prise de poids, ainsi que votre douleur persistante au mamelon, malgré que vous fassiez attention à bien positionner votre enfant et à ce qu'il prenne votre sein correctement en bouche, soient dues à des mouvements de la langue limités. Chez certains bébés, cela est dû à un frenulum trop court ou à une ankyloglossie. Voici une liste de professionnels de santé qualifiés pour diagnostiquer l'ankyloglossie et la traiter. Dans le cas où la consultation de l'un de ces professionnels de santé ne serait pas prise en charge par votre système de santé, il se peut que vous deviez payer la consultation. Si vous n'avez pas les moyens d'une telle consultation, ou si vous choisissez de ne rien faire, je peux vous aider en élaborant un plan pour soutenir vos objectifs. Voici une copie de l'évaluation qui a été réalisée pendant notre temps ensemble. Vous pouvez la remettre aux professionnels de santé que vous décideriez de consulter. »

Exemple 4

« Je comprends que vous avez trouvé des informations sur Internet concernant les aliments/herbes conseillés pour augmenter la production de lait. Certaines mères allaitantes signalent qu'elles ont réussi à augmenter leur production de lait avec des aliments/herbes. Je vous encourage à en parler à votre médecin traitant et au pédiatre qui suit votre enfant avant de commencer à consommer ces nouveaux aliments/herbes pour vous assurer

qu'il n'y a pas de contre-indications à les prendre. Je serai ravi(e) d'évaluer l'alimentation de votre bébé pour déterminer s'il y a un problème et vous aider à élaborer des stratégies pour répondre à vos préoccupations. »